



Conseil de quartier Croix verte / Pont l'Évêque jeudi 16 octobre 2008

Présents :

Rémy Rebeyrotte, maire d'Autun, président de la communauté de communes de l'Autunois, vice-président du conseil général de S&L chargé de la Culture

Monique Gatier, adjoint chargé des Solidarités, du Logement, de la Famille et de la Politique de la Ville

Roger Vernay, adjoint chargé de la Sécurité, de la Vie quotidienne, de la Vie des Quartiers et de la Vie associative

Régine Devoucoux, conseiller municipal délégué au Logement, près des Personnes âgées et à la Politique de la Ville

Sylvie Brochot, conseiller municipal

Guy André, directeur de la DACV, ville d'Autun

Florent Priest, directeur des Services techniques, CCA

Fabien Nevers, responsable du service animation, ville d'Autun

Carole Mongouachon, Coordinatrice des centres sociaux, DCSU, ville d'Autun

Jean-Claude Gandré, directeur de l'agence d'Autun, OPAC 71

Un représentant de la gendarmerie

Florent Priest informe les personnes présentes de la prochaine réorganisation de la collecte des ordures ménagères. Avec la hausse du coût du carburant et pour des questions de sécurité (les ronds points sont dangereux dans les lotissements) une nouvelle méthodologie de travail va se mettre en place. Les véhicules de ramassage ne passeront plus dans les lotissements. Des points stratégiques de ramassage seront déterminés et les ramassages seront plus réguliers.

La collecte de déchets verts sera également réorganisée. La décharge Autunoise arrive en fin de vie (juin 2009). Des solutions sont envisagées pour l'étendre mais le schéma départemental n'est pas encore validé. Il faut savoir que tout ce qui n'est pas trié part en enfouissement

Avec ESH, la prestation de service arrive à son terme en fin d'année (traitement des textiles et collecte de papiers). La collecte du papier en porte à porte se poursuivra.

Pour les relais de Bourgogne, il est nécessaire que les vêtements donnés soient en bon état. Leurs recyclages peuvent être utilisés pour créer des isolants.

Question : Une concertation sera t-elle organisée pour définir avec les habitants les points de regroupement de ramassage ?

Réponse : Les fréquences seront maintenues et adaptées au regard de ce que nous savons et de ce que les habitants nous feront remonter. Les déchets verts sont actuellement conduits à Beaune où ils sont broyés. Ces derniers sont ensuite valorisés dans le cadre de plate-forme de compostage pour les agriculteurs ou jardiniers.

Une enquête publique sera lancée en septembre 2009 afin d'élaborer un nouveau plan en Saône et Loire où 4 plates-formes de compostage pourraient être installées. Le composte s'obtient à partir d'un mélange avec d'autres matières. Des poubelles supplémentaires pourront être demandées avec peut-être un tarif dégressif. Les élus communautaires sont appelés à voter sur ce sujet.

Constat d'un habitant indiquant que la commune associée de Saint-Pantaléon ramasse gratuitement les déchets verts, alors que des économies sont recherchées et que la mutualisation est prônée !

Vers le plan d'eau du Vallon, prochainement l'aire de camping cars sera aménagée.

Une habitante remet à M. le Maire une pétition signée par plusieurs locataires. En effet les places de voiture réservées pour les personnes handicapées, ne sont pas respectées. Par ailleurs, une voiture est stockée depuis très longtemps sur le parking (la procédure relative aux épaves est très claire). Un locataire de l'OPAC héberge une personne qui stationne son véhicule sur le parking. Le Directeur de l'agence d'Autun s'engage à effectuer les démarches nécessaires auprès dudit locataire.

Question : Est ce que la gendarmerie peut intervenir pour des problématiques liées au parking de l'OPAC ?

Réponse : non, le rôle de la gendarmerie est de faire respecter les arrêtés de Mr le Maire sur la voie publique. Le parking de l'OPAC est privé, il lui incombe donc de faire les démarches pour les locataires.

Question : rue du théâtre romain quelle possibilité de stationnement ?

Réponse : les trottoirs sont réservés aux piétons et les verbalisations sont nécessaires pour le rappeler. Pour autant la Ville d'Autun s'engage à étudier la possibilité d'un marquage au sol dans le cadre du stationnement à cheval, autorisé par le code de la route. Tous les riverains n'auront malheureusement pas chacun leur place de stationnement, malgré cette nouvelle organisation.

7 rues feront l'objet d'une attention particulière pour la question du stationnement.

Question : Qu'est-il envisagé rue de la Maladière en terme de circulation ?

Réponse : Il faudra sécuriser la route pour permettre un accès plus sécurisé au cimetière.

Des moyens conséquents sont prévus l'an prochain pour le cimetière : reprise des allées longitudinales en parallèle à la Maladière. Ralentir l'eau qui dégouline depuis le cimetière. Revoir les espaces verts et l'enlèvement des poubelles. Installation d'un columbarium digne du nom. Consolidation des murs sans affecter l'extérieur et un accès aux personnes handicapées.

Question : rue du théâtre Romain, serait-il possible d'y installer un miroir ?

Réponse : Il s'agit d'un chemin privé.

Question : rue des ragots, il y a un petit giratoire, je cède la priorité à qui ?

Réponse : la priorité est donnée à ceux qui se sont engagés. La situation s'est tout de même arrangée, car avant il y avait beaucoup plus d'accidents.

Malgré les panneaux indiquant une limitation de vitesse, les voitures circulent trop vite. La gendarmerie sera informée de la nécessité de contrôler. Les cousins lyonnais pourquoi pas mais d'autres rues sont également prioritaires : sortie Saint-Marie et la rue Paul Cassin.

La question de la vitesse est récurrente rue Saint-Antoine et rue Piolin. Des passages piétons manquent vers la Maison de retraite et le muséum.

Constat : place de charmasse, tout le monde s'arrête.

Au printemps, sur le parking de la Maladière les gens du voyage s'installent. La famille Moreno s'est sédentarisée et a fait l'acquisition d'un terrain.

La rue de la Croix Verte où se situe le bodygym serait à sécuriser. La gendarmerie rétorque qu'il faut le signaler de suite.

Question : Qu'en est-il du projet de construction des chalets au plan d'eau du Vallon ?

Réponse : Il s'agit en fait de maisons en bois. Le projet avance mais il faut du temps. Le diagnostic et les sondages archéologiques ont été effectués. Le plan de masse est en cours de réajustement.

Question : le rond point Mitterrand a été refait, il existait auparavant un arrêt bus des rapides de Saône et Loire, qu'en est-il maintenant, car le bus ne s'arrête plus ?

Réponse : Il faudra le rappeler aux Rapides de Saône et Loire.

Une personne de la Croix Verte donne à manger aux oiseaux à partir des restes de poubelles de Leader Price.

Réponse : Comme vous nous donné son nom, un courrier en AR lui sera adressé pour stopper ces agissements volontaires.

Environ 2 000 mille opérations de dépigeonnisation ont été organisées. Il y en a moins, mais ce type d'opération est coûteux (2 euros par pigeons).

Question : Qu'en est il du projet de la rocade ?

Réponse : Une liaison entre les zones sera organisée, Saint-Andoche, Bellevue, St Forgeot, Saint-Pantaléon (Avenue André Saclier, Les Chaumottes, rond point zone St Forgeot, St Pantaléon). Le projet serait porté par la CCA qui serait la maîtrise d'ouvrage. Il y a un accord sur le montage financier et l'étude a déjà été entreprise.

Question : Qu'en est-il du vélo à Autun ?

Réponse : nous avançons lentement : déjà la voie de passage au bord de l'Arroux, la promenade Montmerot. La prochaine sera Janus/Bellevue. Le vélo électrique est testé, un plan de développement des pistes cyclables sera établi. Il y a des « morceaux » qu'il serait bien de relier. Rue de la Maladière : accès piétons et vélos.

En juillet 2009, nouvelle gendarmerie, projet public/privé (consortium Mairie/Etat qui règle les loyers)

Rue du colombiers, remparts/parking : rien ne sera fait, le parking Meister sera retenu.

Pour le décollage des parapentes, le problème est soulevé sur l'emplacement de la Croix de Libération qu'il faudrait remettre à sa place. Ce loisir amènerait de l'activité économique.

Ouverture d'Ecomarché le 3/11/2008 et de la Poste au même endroit en janvier 2009.

